

# LE JOURNAL DE ROUBAIX

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Tixier-Vignancour. — Laissez-le gagner son beefsteak (vives exclam.) à l'extrême gauche.

M. Herriot rappelle à l'ordre M. Tixier-Vignancour.

M. Grenier dénonce la prétention de certains députés français de faire rompre le pacte franco-soviétique.

Il proclame ensuite la force du Pacte franco-soviétique et traite M. Plandin de « haut-parleur d'Hitler ».

M. Berenger proteste et M. Herriot déclare qu'il ne peut pas intervenir.

M. Grenier affirme que l'Etat soviétique est pacifique et fort, puis condamne la politique de non-intervention, qui est systématiquement violée par l'Italie et l'Allemagne.

M. Philippe Herriot soutient alors avoir vu sur les quais de Bordeaux des caisses de machines agricoles qui se trouvaient en réalité que des caisses d'armes à destination des rouges ; il ajoute que les communistes sont des hypocrites.

M. Herriot le rappelle à l'ordre.

## M. OBERKIRCH « L'Angleterre et la France doivent rester étroitement unies pour dire : non »

M. Oberkirch, Fédération républicaine (Bou-Rhin), parle de l'expansion de l'Allemagne puis affirme que le pacte franco-soviétique n'a qu'un intérêt théorique, car la Russie n'a pas de frontière commune avec l'Allemagne.

Il demande au ministre des Affaires étrangères si le pacte et l'alliance franco-soviétique ont gardé toute leur valeur.

En ce qui concerne l'Espagne, il reste partisan de la non-intervention.

L'orateur reconnaît que la situation internationale est grave, mais il se refuse à croire que l'Allemagne et l'Italie vont affronter le bloc des grandes démocraties.

L'Angleterre et la France, conclut-il, doivent rester étroitement unies pour dire « non » à une fois pour toutes à de nouvelles revendications.

## M. RAYMOND LAURENT insiste sur le danger de l'intervention allemande et italienne en Espagne

M. Raymond Laurent, démocrate populaire (Loire), rapporte ce qu'il a vu en Espagne républicaine, en Catalogne, où il a été très aimablement reçu.

Il rappelle que de 1936 à 1937, d'irréparables destructions, de persécution, de meurtres ont été commis contre les personnes et les biens des catholiques, mais affirme que les orthodoxes basques ont connu les mêmes horreurs.

M. Laurent ajoute que le gouvernement français ne peut pas se laisser impressionner que le gouvernement de Front populaire, qu'un gouvernement d'unité nationale.

L'orateur déclare ensuite que la discipline règne dans l'armée.

Il dit les horreurs du bombardement des villes ouvertes, par ceux qui prétendent restaurer l'ordre, puis affirme que la célébration du culte catholique se fait librement à Barcelone, que les prêtres mobilisés sont incorporés dans les formations sanitaires ou comme sous-officiers que dans le monastère de Montserrat, tous les objets du culte sont intacts.

M. Laurent demande à ses collègues de ne pas considérer que l'intérêt de la France est à ce qu'elle ne soit pas envahie, une véritable armée italienne de 40.000 hommes.

La victoire hispano-italo-germanique signifierait la subordination de l'Espagne à l'Axe Rome-Berlin.

L'orateur affirme que l'article de l'« Observateur Romano », en faveur de l'Espagne nationaliste n'est pas d'inspiration papale, mais d'un collaborateur occasionnel d'Hitler.

M. Vallat interrompt et, après avoir condamné les bombardements de populations civiles, demande à M. Laurent s'il veut maintenir la non-intervention ou envoyer des armes et des troupes aux gouvernements.

M. Laurent répond qu'il n'a jamais demandé d'armes pour l'Espagne. Il répète qu'on ne peut voir sans inquiétude une armée italienne installée sur la frontière des Pyrénées.

M. Reaplin, fréquemment interrompu par les communistes, qui se font rappeler à l'ordre, demande à M. Laurent de conclure nettement.

## « Il ne peut s'agir pour nous d'une intervention en Espagne »

M. Laurent répond que, s'il ne peut apporter une conclusion nette sur ce qu'il croit que la France doit laisser accomplir dans une impasse. L'envoi d'un ambassadeur à Burgos n'aurait pas, à ses yeux, de meilleurs effets que l'envoi d'un ambassadeur à Rome. L'orateur pense qu'il faut laisser à monter à la tribune, à attirer au Palais-Bourbon une attention considérable. Tous les députés présents à Paris, journalistes français et étrangers, public friand des débats parlementaires, arrivent en foule dès 14 heures sur les quais d'Orsay où un service d'ordre très sévère ne tolère aucun rassemblement. Le bruit a couru, en effet, que certaines manifestations féminines étaient préparées. La pluie qui tombe à verse favorise la tâche des agents; les curieux sont rares et les personnes autorisées à pénétrer dans le Palais-Bourbon se hâtent de le faire.

A 15 h. 30, quand M. Edouard Herriot monte au fauteuil présidentiel, les galeries et tribunes publiques sont vides. On remarque notamment la présence de M. Winston Churchill, ancien ministre anglais. Dans la loge diplomatique, on remarque la plupart des ambassadeurs et ministres de diverses étrangères. Les députés prennent rapidement place dans les travées bientôt toutes pleines. Vient de s'asseoir successivement au banc du gouvernement: MM. Daladier, Marchand, Georges Bonnet, Raïs Dalon, Fomaret, Guy La Chambre, Champetier de Ribes, de Chappedelaine.

M. Edouard Herriot ouvre la séance à 15 h. 40.

## LE DISCOURS DE M. BONNET

M. Bonnet monte à la tribune. Il constate que tout le monde est d'accord sur le but à atteindre: le maintien de la grandeur de la patrie, mais il relève bien d'autres contradictions sur les moyens à employer.

Les accords de Munich. A en croire certains orateurs, tous nos maux viendraient des accords de Munich. Le gouvernement a quelques raisons d'être surpris. On oublie les événements qui ont conduit à la conclusion de Munich, l'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

M. Bonnet estime d'ailleurs que rien n'est survenu qui puisse expliquer un revirement d'attitude de la part de la Chambre. Le 4 octobre, par 550 voix, l'Assemblée a voté l'abandon de la Rhénanie. L'évacuation de la Rhénanie, le 7 mars, le réarmement de l'Allemagne, l'Annexion de l'Autriche. Tous ces événements ont parfois ses propres intérêts directement engagés. La France les a supportés sans s'y opposer par la force.

## LE TRAITÉ ANGLAIS-ITALIEN

Le ministre déclare que lord Halifax lui a affirmé que le gouvernement italien avait donné l'assurance au gouvernement anglais, au cours des entretiens de Rome, qu'il respecterait le traité anglo-italien et qu'il n'aurait pas recours à la force.

M. Bonnet souligne que la France a des intérêts à défendre en Espagne, qu'elle ne pourrait admettre qu'un Etat étranger vienne menacer à travers l'Espagne l'intégrité de la France. Le gouvernement de Burgos a fait connaître qu'il n'accepte ni aucune emprise étrangère et l'accord anglo-italien prévoit l'évacuation totale de l'Espagne par l'Italie. (Excl. ironiques extrême gauche).

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

Voici le texte de l'ordre du jour préparé par le Centre et adopté par M. Daladier, ainsi que plusieurs autres groupes pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Georges Bonnet.

M. Bonnet approuve les déclarations de M. Daladier et déclare que le Centre ne désire pas intervenir pour soutenir la France mais des clauses couvrant sa voix, la clôture est votée et le président donne lecture des ordres du jour.

## LES ORDRES DU JOUR

L'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement.

## UN ENERGIQUE DISCOURS DE M. DALADIER

M. Daladier monte ensuite à la tribune. Il se félicite de la confiance que le Centre et les socialistes ont votée contre, et le nombre des abstentions a été encore plus réduit.

Le groupe socialiste a tenu une réunion après le premier scrutin, pendant le pontage. Un échange de vues a eu lieu sur la tactique à suivre, et plusieurs assistants ont exprimé le regret que dans les circonstances actuelles l'additif qui avait été proposé n'ait pas été retiré, et que l'ensemble de l'ordre du jour n'ait pu ainsi être réalisé.

## UN ENERGIQUE DISCOURS DE M. DALADIER